

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 24e SEANCE

Président : M. PAPADATOS (Grèce)

puis : M. AMAZIANE (Maroc)  
(Vice-Président)

SOMMAIRE

POINT 79 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE  
INTERNATIONALE (*suite*)

- a) STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA QUATRIEME DECENNIE DES  
NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (1991-2000)
- d) PROBLEMES ALIMENTAIRES
- e) SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUEVABLES
- f) MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ENERGETIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Le présent compte rendu est sujet à rectifications

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,  
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DCI 750,  
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.2/45/SR.24  
20 décembre 1990  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

16 p.

La séance est ouverte à 15 h 5.

POINT 79 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE (suite) (A/45/3, A/45/25, A/45/64, A/45/73-S/21065, A/45/74-S/21068, A/45/113 et Add.1, A/45/138-S/21111, A/45/160-S/21182, A/45/164-S/21187, A/45/276-E/1990/88, A/45/299, A/45/303, A/45/310-S/21355, A/45/334-E/1990/100, A/45/350, A/45/381-E/1990/118, A/45/451, A/45/487, A/45/491, A/45/584, A/45/597, A/45/598-S/21854, A/45/657, A/C.2/45/5, A/C.2/45/L.4)

- a) STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA QUATRIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (1991-2000) (A/45/41)
- d) PROBLEMES ALIMENTAIRES (A/45/19, A/45/583)
- e) SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUELABLES (A/45/36 et Add.1)
- f) MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ENERGETIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT (A/45/274 et Corr.1)

1. Pour M. BANDARA (Sri Lanka) il ne fait aucun doute que le monde devient chaque jour plus interdépendant et que cette rapide intégration à l'échelle mondiale rend indispensable une coopération économique internationale qui soit multilatérale et orientée vers l'objectif ultime du développement économique, à savoir l'amélioration de la situation sociale et économique de tous les êtres humains.

2. Le système économique international continue de présenter des déséquilibres importants qu'il faut corriger. On admet maintenant qu'il incombe à chaque pays de formuler des politiques de développement économique et social de leur population tout en veillant à ce que ces politiques tiennent compte de la nécessité de promouvoir la coopération économique internationale et le développement. Toutefois, les pays en développement ne pourront pas parvenir à ce développement social et économique sans l'aide de la communauté internationale, et celle-ci devrait s'attaquer de toute urgence aux facteurs de déstabilisation que sont le poids de la dette extérieure, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les prix de l'énergie et des matières premières et le transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés.

3. S'agissant de la mise en valeur des ressources humaines, la Déclaration sur la coopération économique internationale, adoptée par l'Assemblée générale à sa dix-huitième session extraordinaire, et la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement ont mesuré toute l'importance de cette question : le développement économique et le développement social devraient se compléter et progresser de pair, et il est indispensable à cet effet que la mise en valeur des ressources humaines occupe une place prépondérante dans la coopération internationale pour le développement.

4. Sri Lanka accorde le rang de priorité le plus élevé à cet aspect du développement. La plupart des services sociaux de base y sont gratuits, notamment les services concernant la santé et l'éducation; le taux d'alphabétisation est de 90 % environ, l'espérance moyenne de vie est de 68 ans pour les hommes et de 72 ans

(M. Bandara, Sri Lanka)

pour les femmes et le taux de mortalité infantile est l'un des plus faibles du monde. Ce pays s'attaque actuellement au problème de la malnutrition des enfants et des adultes dans le cadre d'un programme national d'atténuation de la pauvreté.

5. On peut déduire des rapports de la FAO que le problème de la faim est dû non pas au manque d'aliments mais à des vices de distribution. Certains pays en développement n'ont pas les moyens d'importer des denrées alimentaires en quantités suffisantes pour répondre aux besoins de leur population, les prix des produits alimentaires et le coût du transport étant élevés, alors que leurs exportations consistent essentiellement en produits de base dont les cours sont bas. Ils n'ont donc pas d'autre solution que de se plier aux impératifs du système commercial international.

6. Sri Lanka constate avec satisfaction que le Programme alimentaire mondial a demandé que l'on donne un nouvel élan à la "révolution verte". Dans les circonstances actuelles et vu qu'en l'an 2000 il faudra nourrir 1 milliard de bouches supplémentaires tout en veillant à ne pas épuiser des ressources naturelles limitées, il est indispensable de recourir à des technologies non dommageables pour l'environnement et de mettre ces technologies à la disposition des utilisateurs finals, c'est-à-dire les agriculteurs.

7. La délégation sri-lankaise soutient sans réserve la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, symbole d'un consensus nouveau en matière de coopération économique internationale pour le développement, et elle espère que cette stratégie inspirera les responsables des politiques des divers pays du Nord et du Sud.

8. Mlle SEALY (Jamaïque) dit que son pays accorde une priorité absolue à la mise en valeur des ressources humaines. Dans son rapport sur cette question (A/45/451), le Secrétaire général indique que l'on a très peu progressé ces dernières années dans la voie du développement humain. Par ailleurs, la Déclaration sur la coopération économique internationale adoptée par l'Assemblée générale à sa dix-huitième session extraordinaire et la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement contiennent des directives précises en vue de l'application pratique des stratégies de mise en valeur des ressources humaines.

9. La Jamaïque estime que la mise en valeur des ressources humaines est fondamentale si l'on veut assurer une croissance économique globale et durable. Toutefois, il est difficile pour beaucoup de pays de consacrer des ressources suffisantes à cet aspect du développement, qui couvre des domaines aussi importants que l'éducation et la formation, la santé, la nutrition et le logement, le développement des capacités scientifiques et technologiques et la participation des femmes au développement. La charge du service de la dette et l'application de politiques d'ajustement structurel sont des facteurs qui ont freiné les efforts de mise en valeur des ressources humaines et qui ont même sapé les progrès réalisés à ce jour dans ce domaine.

10. La Jamaïque reconnaît que c'est aux pays eux-mêmes qu'il incombe au premier chef de mettre en valeur leurs ressources humaines et, à cet égard, les stratégies

/...

(Mlle Sealy, Jamaïque)

et programmes adoptés devraient être partie intégrante des plans nationaux de développement. C'est grâce à l'éducation et à la formation qu'on peut tirer le meilleur parti du potentiel humain, et il faudrait que les programmes de formation tiennent compte des besoins présents et futurs en personnel spécialisé, ainsi que des conséquences négatives de l'émigration. Il faudrait en outre s'efforcer de formuler des politiques qui permettent de recruter et de conserver un personnel compétent, et étudier le rôle que pourraient jouer les techniques pédagogiques pour répondre aux besoins en matière d'éducation et de formation.

11. Le Gouvernement jamaïcain déclare, dans son récent plan quinquennal de développement, qu'une de ses tâches principales consiste à assurer une meilleure mise en valeur de ces ressources humaines. Le plan vise à relever le niveau de l'enseignement primaire, à développer les moyens de l'enseignement préscolaire et à rationaliser l'enseignement secondaire. Il tient pour acquis que la science et la technologie joueront un rôle prépondérant durant le XXI<sup>e</sup> siècle et qu'il faudra doser comme il convient les méthodes traditionnelles et les techniques nouvelles, qu'elles soient locales ou importées. On portera une attention spéciale aux mesures visant à associer tous les groupes, et spécialement les femmes, à l'oeuvre de développement. Il faudra aussi tenir particulièrement compte des secteurs de la santé, de la nutrition, du logement et autres services sociaux.

12. Sur le plan régional, les gouvernements des pays de la CARICOM s'évertuent à appliquer la résolution relative à la mise en valeur des ressources humaines qui figure dans la Déclaration de Grand Anse de juillet 1989 et qu'a réaffirmée la Déclaration de Kingston d'août 1990, qui soutient que la mise en valeur des ressources humaines de la région, y compris l'utilisation de l'esprit d'entreprise au niveau national et le développement des connaissances, doivent être l'élément central de la stratégie de développement national et régional. Sur un plan plus général, les stratégies de mise en valeur des ressources humaines peuvent tirer profit de la coopération entre groupes de pays, y compris entre pays développés et pays en développement. Ces derniers devraient envisager plus sérieusement d'éduquer et former des étudiants d'autres pays en développement, ce qui leur permettrait en outre d'apporter une contribution importante à la coopération technique entre pays en développement.

13. Bien que ce soient les pays et les régions intéressés qui doivent fournir l'effort principal, il est indispensable qu'ils bénéficient du soutien de la communauté internationale, par l'intermédiaire des organismes multilatéraux compétents. A cet égard, la Jamaïque propose que l'assistance comprenne systématiquement la coordination et la présentation de rapports sur les activités des pays donateurs : il serait ainsi plus facile d'échanger des informations et de fixer des objectifs qui stimuleraient les efforts que font les pays pour mettre en valeur leurs ressources humaines.

14. M. AMAZIANE (Maroc), Vice-Président, prend la présidence.

15. M. VASQUEZ (Pérou) dit que la question de la coopération économique internationale représente un défi lancé à la communauté internationale, en ce sens qu'elle permettra de déterminer si les Etats sont vraiment prêts à s'acquitter des engagements qu'ils ont pris.

(M. Vasquez, Pérou)

16. La délégation péruvienne applaudit à la Stratégie internationale du développement et estime qu'elle fournit le cadre théorique qui, adopté par consensus, devrait orienter les activités susceptibles de contribuer à la relance économique indispensable dans les pays en développement.

17. En ce qui concerne le transfert net de ressources, ce n'est pas par hasard qu'il a commencé à devenir négatif quand les pays développés ont décidé de relever les taux d'intérêt pour maîtriser leurs poussées inflationnistes, que les sept années de croissance économique continue des pays industrialisés aient eu pour corollaire une stagnation profonde des pays en développement, ni que les ressources allant du monde en développement aux économies industrialisées soient considérées comme des transferts, alors que celles qui s'échangent entre pays développés sont qualifiées de mouvements libres de capitaux. L'injustice de la situation est criante.

18. Le Pérou applaudit au rapport du Secrétaire général sur le transfert net de ressources, où il est question non seulement du service de la dette extérieure mais aussi de la détérioration des termes de l'échange, qui se traduit par une perte constante du pouvoir d'achat, des recettes d'exportation des pays en développement, et par conséquent par un transfert en valeurs, souvent non enregistré, qui accroît la charge totale du transfert des ressources. En outre, ce transfert entraîne des transferts internes, les ressources de certains secteurs sociaux de l'économie étant affectées au service de la dette extérieure, ce qui grève les budgets publics et accentue la pauvreté des pays endettés. Le transfert de ressources des pays en développement a été globalement négatif, bien que certains pays de l'Afrique subsaharienne aient enregistré des transferts financiers positifs. Qui plus est, ces transferts, qui avaient diminué vers le milieu des années 80, ont augmenté ces dernières années, d'où la consolidation d'une sorte de "rente perpétuelle" prélevée sur les pays que l'on dénomme importateurs de capitaux.

19. En ce qui concerne les problèmes agricoles et alimentaires, le Pérou espère que les négociations d'Uruguay concernant les marchés internationaux de produits agricoles seront couronnées de succès. Toutefois, une libéralisation de ces marchés aurait des conséquences préjudiciables, en raison de la hausse des prix, pour les pays en développement importateurs nets d'aliments, à savoir la plupart des pays d'Afrique et des Caraïbes ainsi que bon nombre des pays d'Amérique latine.

20. Il faudrait mettre en place, pendant que s'opère la réforme des marchés agricoles, un mécanisme provisoire qui permettrait, par le biais de l'aide alimentaire, de ventes à des conditions favorables et de l'octroi de ressources financières supplémentaires, d'atténuer les effets négatifs de la hausse des prix des produits agricoles. Une hausse de ces prix aggraverait encore davantage le problème du service de la dette extérieure des pays importateurs nets d'aliments, qui doivent de toute urgence accroître la production et la productivité de leur secteur agricole afin d'arriver à l'autonomie alimentaire. A cette fin, il sera nécessaire de recevoir des ressources financières suffisantes des organismes multilatéraux compétents et des gouvernements des pays industrialisés.

21. M. LIU Zhaotung (Chine) dit que le Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement est parvenu enfin à un consensus sur la stratégie à appliquer pendant les années 90, dont l'objectif principal est le développement accéléré des pays en développement et le renforcement de la coopération économique internationale pendant les 10 années à venir.

22. L'application de la stratégie exige un effort de tous les pays. En raison de la position qu'ils occupent dans l'économie mondiale et des répercussions de leurs politiques économiques, les pays développés doivent assumer de plus grandes responsabilités et s'efforcer davantage d'appliquer la Stratégie en prenant des mesures pour alléger le poids de la dette des pays en développement, stabiliser les prix des produits de base, supprimer diverses dispositions protectionnistes et augmenter les flux de capitaux vers les pays en développement. La Chine espère que tous les pays appliqueront efficacement la Stratégie, ce qui exige une volonté politique et la mise en place de mécanismes adéquats d'examen et d'évaluation périodiques de son application.

23. L'alimentation est d'une importance fondamentale pour la survie et le développement de l'humanité. Cependant, plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le tiers monde, et tant que leur vie sera en danger, le développement sera un luxe. L'augmentation et l'accélération de la production agricole et vivrière dans les pays en développement sont une base solide pour la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, et peuvent en outre contribuer à l'essor des marchés internationaux de produits agricoles et à la prospérité de l'économie mondiale. A cette fin, les pays en développement doivent accorder la priorité à l'agriculture et à la production vivrière dans leurs plans de développement économique et continuer à réajuster les moyens de production agricole en adoptant des politiques de prix qui favorisent le développement, en renforçant l'infrastructure agricole et en améliorant les services de vulgarisation dans ce domaine.

24. Pour résoudre les problèmes alimentaires du monde, il faut que le contexte économique international soit favorable. La Chine espère que la communauté internationale, et en particulier les pays développés, augmenteront l'aide alimentaire et le transfert de ressources et de technologies agraires vers les pays en développement et allégeront la charge de la dette de ces pays. Dans les négociations d'Uruguay, il faut tenir compte des conditions particulières des pays en développement et réserver à leurs produits agricoles un traitement favorable et un accès plus large aux marchés.

25. La coopération entre les pays en développement dans le domaine des techniques agraires est très importante et elle jouera un rôle fondamental dans la promotion de leur développement socio-économique en les aidant à devenir autonomes. La Chine espère que les pays développés, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds international de développement agricole et d'autres organismes du système des Nations Unies augmenteront leur aide financière et technique aux pays en développement pour promouvoir leur coopération dans ce domaine.

(M. Liu Zhaotung, Chine)

26. La mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables favorisent non seulement le développement économique des pays en développement mais contribuent en outre à l'instauration d'un équilibre plus stable entre l'offre et la demande d'énergie dans le monde et à une amélioration de l'environnement. Pour faciliter les activités du système des Nations Unies dans ce domaine, la Chine appuie la proposition relative au renforcement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et la réouverture du Compte de l'énergie du Programme des Nations Unies pour le développement, et elle demande au Secrétaire général de présenter au Comité pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à sa sixième session, un rapport sur la mobilisation des ressources financières. La Chine est également favorable à la convocation d'un groupe intergouvernemental d'experts en vue d'évaluer l'application du Programme d'action de Nairobi.

27. La croissance démographique et l'industrialisation des pays en développement entraînent une augmentation de la demande d'énergie, mais le manque de ressources financières et de technologies empêche de développer leur secteur énergétique. Celui-ci exige des investissements importants et une coopération régionale et internationale étroite. Ces dernières années, le Gouvernement chinois a encouragé le développement du secteur énergétique par des investissements d'origines et de modalités diverses, comprenant notamment des investissements et des apports de technologie de l'étranger. C'est ainsi que l'industrie chinoise du charbon a reçu 1 milliard 700 millions de dollars d'investissements étrangers et a pu augmenter ainsi de 49,2 millions de tonnes sa capacité de production. De même, la Chine a passé des contrats avec des entreprises étrangères, pour un montant total de 2 milliards 600 millions de dollars dans le domaine de la prospection pétrolière en mer, et pour un montant de 5 milliards 640 millions de dollars dans celui de l'énergie électrique.

28. M. DUCAN (Etats-Unis d'Amérique) dit que les politiques agricoles et alimentaires sont un aspect fondamental du développement. A cet égard, les Etats-Unis se réfèrent aux recommandations du Conseil mondial de l'alimentation et reconnaissent en particulier l'importance attribuée au libre échange des produits agricoles, car l'ouverture des marchés mettra selon eux à la disposition de toute la population davantage de produits alimentaires à meilleur prix. Les Etats-Unis, dont les niveaux de protection commerciale sont parmi les plus bas du monde, préconisent depuis longtemps l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

29. Les Etats-Unis estiment qu'il importe d'accroître la productivité et les revenus des petits exploitants agricoles, car l'histoire de l'agriculture américaine témoigne du potentiel productif de ces petits exploitants dès lors qu'ils peuvent vendre leurs récoltes au juste prix du marché. Sur le plan macro-économique, il convient de coordonner les stratégies alimentaires et les politiques d'ajustement structurel, car si l'agriculture ne peut prospérer dans une économie où les normes du marché sont faussées, un programme d'ajustement économique qui ne réduirait pas à long terme la faim et la pauvreté est, lui aussi, condamné à l'échec.

/...

(M. Dugan, Etats-Unis)

30. Dans toute stratégie de développement à long terme, il faut tenir compte de la nécessité de diversifier les sources d'énergie. Les événements récents ont montré le danger de toute dépendance à l'égard des combustibles fossiles; par ailleurs, l'énergie non polluante et peu coûteuse est appelée à prendre une grande importance à l'avenir. Les Etats-Unis sont fermement convaincus qu'il faut disposer de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et appuyer des activités de R-D dans divers domaines énergétiques. En 1990, ils ont investi 142 millions de dollars dans la mise en valeur de sources d'énergie renouvelables et ils comptent y affecter 176,9 millions de dollars en 1991. Le Gouvernement américain encourage le secteur privé à mettre au point des techniques d'utilisation de l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, marine et géothermique et de la biomasse.

31. Les Etats-Unis soutiennent les activités de l'ONU dans le domaine des énergies renouvelables, mais considèrent par ailleurs que les travaux du Comité pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables peuvent être menés dans d'autres instances, par l'intermédiaire d'un groupe d'experts qui formulerait des recommandations écologiquement rationnelles sur l'utilisation de ces technologies.

32. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir en 1992, offre la possibilité d'examiner et de revoir les activités dans le domaine des sources d'énergie renouvelables. Les Etats-Unis, malgré leurs réserves sur les activités du Comité, sont d'accord pour que celui-ci participe aux préparatifs de la Conférence.

33. La Stratégie internationale du développement pour les années 90 a permis d'inclure les problèmes liés à l'alimentation, aux ressources et à l'énergie dans le programme de développement pour cette décennie. Les Etats-Unis considèrent qu'on pourra tirer parti de ces éléments pour assurer une croissance durable, le développement des pays du tiers monde et l'essor de l'économie mondiale.

34. M. NANDOË (Suriname) dit que la Stratégie internationale du développement a pour objectif principal d'assurer un développement accéléré et une coopération plus étroite au cours des années 90; il faut pour cela le soutien de la communauté internationale et des politiques efficaces au niveau national. Toutefois, il y a lieu de se demander si le consensus atteint à propos de la Stratégie est réellement valable ou s'il est simplement formel, l'expérience ayant prouvé que les accords comportant des objectifs ambitieux ne s'accompagnent pas d'une réorientation notable des politiques.

35. Le déficit de la balance commerciale des pays en développement importateurs d'énergie augmentera de 17 milliards de dollars en 1990 et de 42 milliards de dollars en 1991; en outre, ces pays seront pratiquement dans l'impossibilité totale d'absorber la hausse des prix du pétrole sans réduire leurs importations et leur production. En conséquence, ces pays auront de graves problèmes d'endettement extérieur, leurs réserves en devises fondront, ils devront différer leurs programmes d'ajustement et accumuleront des arriérés de paiements. Tant que l'on ne trouvera pas une solution à long terme aux problèmes de l'endettement, la situation économique des pays en développement ne cessera d'empirer et il n'y aura aucun sens à parler de développement au cours des années 90.

/...

(M. Nandoe, Suriname)

36. En ce qui concerne le flux de ressources du Nord vers le Sud, la situation n'est guère encourageante. Selon un communiqué récent des pays nordiques, l'aide publique au développement fournie par les pays membres du Comité d'aide au développement est tombée de 0,36 % de leur PIB combiné en 1988 à 0,33 % en 1989, pourcentage nettement inférieur à l'objectif international de 0,7 %. Une augmentation du flux de ressources encouragerait les investissements, la production et les activités génératrices de revenus. Il faut donc espérer que les ressources libérées par le désarmement seront affectées au développement.

37. Il faut reconnaître le rôle fondamental de l'être humain dans le développement. La santé, le logement, l'alimentation, l'éducation, la formation et d'autres services sont indispensables au bien-être de l'humanité et au développement économique. C'est pourquoi la mise en valeur des ressources humaines est plus importante que les investissements de capitaux. Le Suriname considère que l'on peut réduire la pauvreté par une stratégie de développement qui combine une croissance économique génératrice d'emplois et une politique sociale équitable de répartition des revenus.

38. M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) dit que le monde est divisé en deux groupes de pays : les pays riches, qui s'enrichissent, et les pays pauvres, qui s'appauvrissent. Si l'on ne s'efforce pas de réduire l'écart qui les sépare en apportant une solution à la crise économique, le fossé continuera de se creuser au point que le monde ne pourra connaître ni paix ni sécurité.

39. Pendant la période coloniale, les pays en développement ont été victimes du pillage de leurs matières premières, et bien qu'ils aient obtenu leur indépendance politique ils continuent d'être soumis à un colonialisme économique par le biais d'institutions financières et d'entreprises transnationales. Alors que les fluctuations des prix minent le marché des matières premières, les prix des produits manufacturés ne cessent d'augmenter. Les pays producteurs de matières premières devraient se constituer en consortium ou en ligue, à l'instar des pays producteurs de pétrole, dont l'organisation, l'OPEP, défend non seulement ses membres mais aussi les pays producteurs de matières premières. C'est pourquoi les pays industrialisés ont attaqué l'OPEP et ont essayé de la terrasser. En 1971, l'OPEP a voulu mettre en place une politique des prix, mais lorsque les prix du pétrole ont augmenté, on a déclenché une offensive contre les pays producteurs. Cependant, bien que l'on affirme que le prix du pétrole est élevé, il l'est beaucoup moins que celui de l'eau minérale, dont un litre coûte aujourd'hui plus cher qu'un litre de pétrole.

40. On s'efforce délibérément de miner la capacité financière des pays en développement en faisant baisser les prix de leurs matières premières. La situation se complique en raison de la crise de la dette, celle-ci dépassant 1 300 milliards de dollars. La dette des pays africains est de 250 milliards de dollars, et 39 pays africains ont un produit national brut inférieur au seul budget militaire de certains pays développés. La sortie de capitaux aggrave le problème des pays en développement, car elle dépasse en volume l'assistance et les prêts que ces pays reçoivent. Dans ce contexte, la communauté internationale doit prendre ses responsabilités.

/...

(M. Treiki, Jamahiriya arabe libyenne)

41. Le revenu total des pays arabes n'est pas supérieur au budget militaire des Etats-Unis, ce qui prouve que les pays producteurs de pétrole sont des pays pauvres. La Libye en est un exemple évident. En 1952, quand elle s'est libérée du régime fasciste italien, la Libye avait seulement une école secondaire; on n'y trouvait aucun établissement d'enseignement supérieur et elle ne comptait qu'un hôpital. Lorsque la Libye est finalement parvenue à être maîtresse de ses ressources, elle a été, comme d'autres pays en développement, la victime de blocus et d'attaques. Au lieu d'apporter le soutien et l'aide qu'on attendait d'elles, les anciennes puissances coloniales ont exercé de fortes pressions sur les ressources naturelles des nouvelles nations, et il n'est pas jusqu'aux institutions financières qui n'accordent d'aide que "liée", augmentant ainsi les difficultés des pays en développement.

42. Il faut comprendre que la crise actuelle n'est pas uniquement due à la hausse des prix du pétrole, mais qu'elle a des causes multiples. Pour résoudre cette crise, il faut tenir compte des intérêts de l'ensemble de la communauté internationale et examiner le problème du pétrole non pas isolément mais dans le contexte de celui des matières premières. La Libye, qui a octroyé des prêts d'un montant supérieur à 3 milliards de dollars à d'autres pays en développement et qui a créé plus de 100 coentreprises en Afrique, en Amérique latine et en Asie, malgré ses difficultés économiques dues surtout au blocus, se déclare disposée à étudier sérieusement la question des matières premières dans leur ensemble et compte tenu des intérêts communs de tous. Telle est très probablement la position d'autres délégations de pays arabes producteurs de pétrole.

43. M. SADEGHI-TEHRANI (République islamique d'Iran) dit que l'accord sur la Stratégie internationale du développement prouve une fois de plus que la communauté internationale est disposée à relever les grands défis, et notamment à résoudre la crise économique que traversent les pays en développement. La Stratégie ne sera couronnée de succès que si tous les Etats Membres font preuve de la volonté politique nécessaire et si en outre chaque organisme du système des Nations Unies assume les responsabilités qui lui incombent dans les domaines de sa compétence. Il serait indispensable de faire des examens et des évaluations périodiques à tous les niveaux afin de suivre l'évolution de la situation pour modifier au besoin les instruments utilisés, de manière à pouvoir atteindre les objectifs de la Stratégie.

44. L'industrialisation, l'accroissement de la population et le développement économique ne feront qu'augmenter la demande d'énergie, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. L'intégration des pays d'Europe orientale dans l'économie mondiale peut être également un facteur d'augmentation de la demande d'énergie à des fins commerciales. Par ailleurs, la progression constante de la demande d'énergie, notamment de pétrole, a réduit rapidement la différence entre capacité de production et besoins. Vu cette évolution, il importe d'étudier avec soin l'offre future et le marché des sources d'énergie à usage commercial. La préparation du programme d'action envisagé pour accélérer la prospection et la mise en valeur des sources d'énergie dans les pays en développement pourrait être un point de départ à cet égard.

45. En ce qui concerne la crise du Golfe, il faut dissiper un malentendu. Beaucoup pensent que la crise favorise les pays exportateurs de pétrole et que, de

/...

(M. Sadeghi-Tehrani, Rép. islamique d'Iran)

ce fait, ces derniers ne sont pas disposés à une action positive. Pour que les choses soient claires, la délégation iranienne souligne les points suivants : 1) les pays exportateurs de pétrole ont tout fait pour remédier à la situation, notamment en tenant une réunion d'urgence à Vienne et en décidant d'augmenter leur production, tout comme d'autres pays non membres de l'OPEP; 2) au contraire, les pays industrialisés n'ont pas assumé les responsabilités qui leur incombent : pour compléter l'action des pays exportateurs membres et non membres de l'OPEP, ils devraient écouler sur le marché leurs réserves stratégiques; 3) les prix du pétrole dépendent davantage de facteurs psychologiques et politiques que des forces du marché; 4) la crise est préjudiciable aux pays de l'OPEP situés dans le golfe Persique, puisqu'elle a donné lieu à un transfert inverse de ressources et à une augmentation des dépenses militaires; 5) les bas niveaux des prix du pétrole depuis 1982 ont empêché les pays exportateurs de pétrole d'investir dans la prospection et l'exploitation de nouveaux gisements et sont à l'origine de graves déficits budgétaires, ce qui peut provoquer une pénurie d'approvisionnements en énergie commerciale pour l'avenir; 6) les pays membres de l'OPEP ont toujours contribué au développement des autres pays en développement; le Fonds de développement de l'OPEP est intervenu pour couvrir les besoins d'autres pays en développement lors de la crise actuelle.

46. Au fil des ans, les pays développés se sont employés à obtenir des matières premières à bas prix par rapport aux produits manufacturés, d'où une détérioration des termes de l'échange pour les pays en développement. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, les cours des produits de base, autres que les combustibles, en provenance de pays en développement ont baissé de 40 % entre 1980 et 1988, et ceux des combustibles de 50 %. Il faut reconnaître qu'une des raisons de cette évolution est le manque de coopération entre les pays en développement pour valoriser leurs exportations. Il y a même eu des cas où certains pays en développement, ne songeant qu'à leurs propres intérêts, se sont félicités de la chute des prix des matières premières exportées par d'autres pays en développement. L'économie mondiale est cependant de plus en plus interdépendante, ce qui nécessite une coopération entre les pays en développement ainsi que des efforts de la part des pays développés pour parvenir à stabiliser les prix des matières premières à un niveau équitable.

47. Les ressources humaines sont un élément clef du développement d'un pays; fort heureusement, cette idée est de plus en plus admise depuis quelque temps. Toutefois, la crise économique qu'ont traversée les pays en développement durant les années 80 les a empêchés d'activer la mise en valeur de leurs ressources humaines. Il incombe certes à chaque pays de s'acquitter de cette tâche fondamentale, mais il ne faut pas oublier pour autant que les problèmes économiques internationaux rendent les gouvernements moins à même d'appliquer leurs plans nationaux. Pour aider les pays en développement à mettre en valeur leurs ressources humaines, il faut que le système des Nations Unies, les organismes internationaux, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les pays développés intensifient leur aide. La délégation iranienne pense que le moment est venu de demander au Secrétaire général d'établir un rapport sur la manière de renforcer la coopération internationale dans ce domaine et de le présenter à l'Assemblée générale lors de sa quarante-sixième session.

/...

48. M. DEO (Inde) dit qu'après de longues négociations et grâce à la souplesse dont ont fait preuve les délégations, on a pu parvenir à un consensus sur la nouvelle Stratégie internationale du développement. L'étape suivante, à savoir l'application des engagements pris, exigera elle aussi de la flexibilité et un esprit d'accommodement. Pour ce qui est du consensus, le mérite en revient pour une large part à M. Gamani Corea, qui a présenté un document de travail excellent et bien équilibré, prenant en considération les intérêts de toutes les parties et excluant toute prise de position idéologique. Le texte approuvé constitue un point de départ adéquat pour la relance de la croissance et du développement des pays en développement, car il tient compte des changements récemment intervenus dans l'économie mondiale et souligne l'importance d'une gestion macro-économique appropriée, mais aussi la responsabilité qu'ont les pays développés d'assurer la stabilité du climat économique international.

49. Si l'on veut parvenir à inverser, dans la décennie actuelle, les tendances négatives des années 80, il faudra intensifier la coopération entre pays développés et pays en développement et faire preuve d'une volonté politique véritable. La fin des affrontements Est-Ouest devrait permettre d'accroître l'aide publique au développement, afin que les pays en développement puissent exploiter leur potentiel pour le plus grand bénéfice de tous. Malgré l'interdépendance croissante de tous les pays du monde, certaines divisions artificielles - par exemple Nord/Sud, monde développé et tiers monde - perdurent. L'esprit de coopération dont témoigne le texte de la Stratégie devrait contribuer à modifier ces attitudes et cette perception. Au cours des mois à venir, la communauté internationale devra prendre des décisions importantes dans plusieurs domaines, comme le commerce international, l'endettement extérieur et les flux de ressources. Il faut espérer qu'elle adoptera une attitude de solidarité visant au bien-être de tous les peuples.

50. Pour ce qui est des problèmes alimentaires, le rapport du Conseil mondial de l'alimentation indique que 550 millions de personnes souffrent de la faim sur la planète et que la plupart se trouvent en Asie; il y a lieu de se demander pourquoi il y a des êtres humains qui ont faim dans un monde aux ressources abondantes. La délégation indienne fait donc siens les quatre objectifs prévus dans la Déclaration du Caire pour s'attaquer au problème de la faim. La première mesure doit consister à encourager la production vivrière des pays en développement. A cet égard, la Stratégie souligne qu'il importe d'intensifier la coopération internationale pour transférer des techniques agraires, surtout des techniques de production, traitement et entreposage de denrées alimentaires. Par ailleurs, il faut que les pays en développement aient accès aux progrès de la biotechnologie et du génie génétique.

51. L'Assemblée générale a affirmé à plusieurs reprises que le droit à l'alimentation est un droit universel et que la fourniture de denrées ne doit en aucun cas servir de moyen de pression politique.

52. En ce qui concerne le commerce des produits agricoles, la délégation indienne estime que tous les accords futurs devront prévoir un traitement préférentiel des pays en développement et prendre en considération leurs objectifs de sécurité alimentaire.

(M. Deo, Inde)

53. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines, la délégation indienne se félicite du rapport du Secrétaire général et constate qu'on s'accorde de plus en plus à reconnaître que le développement a pour but ultime d'améliorer la condition humaine. C'est pourquoi, bien que la croissance économique soit une condition sine qua non du développement humain, les indicateurs sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans l'évaluation du développement.

54. L'infrastructure sociale des pays en développement et leur capacité d'assurer des services sociaux présentent nombre de déficiences dans des domaines tels que les soins de santé primaires, l'hygiène, la nutrition et l'enseignement. C'est essentiellement aux pays intéressés qu'il incombe de remédier à cette situation, mais il faut signaler à cet égard l'importance de la coopération économique et technique entre les pays en développement et du soutien des pays développés. La mise en valeur des ressources humaines, outre qu'elle constitue une fin en soi, permet d'accroître la capacité productive des pays en développement. Dans ces pays, selon le rapport du Secrétaire général, la stagnation économique, due pour une large part à la conjoncture internationale, est une cause importante de stagnation sociale. Il faut donc que les mesures nationales soient accompagnées de mesures internationales destinées à promouvoir la mise en valeur des ressources humaines de ces pays.

55. En ce qui concerne le transfert net de ressources des pays en développement, le tableau présenté dans l'Etude sur l'économie mondiale est décourageant, comme l'est aussi le chiffre impressionnant cité dans le rapport du Secrétaire général sur cette question : en 1989, les transferts nets de capitaux du monde en développement au monde développé se sont élevés à 26 milliards de dollars. Le fort endettement et la hausse des taux d'intérêt, ainsi que la détérioration des termes de l'échange et le maintien par les pays développés de mesures protectionnistes sont quelques-uns des facteurs qui empêchent les pays en développement d'avoir accès aux ressources indispensables à leur développement. Ces pays doivent pouvoir disposer de moyens adéquats pour accroître leurs recettes d'exportations; il faut aborder le problème de leur endettement dans son ensemble, adopter des mesures en vue de supprimer les obstacles protectionnistes qui nuisent au commerce des pays en développement et à améliorer l'accès des produits de ces pays aux marchés.

56. S'agissant du problème des ressources énergétiques, la crise récente du Moyen-Orient a aggravé l'insécurité et la vulnérabilité des pays en développement, parce que la hausse des prix du pétrole a des répercussions sur toutes les activités de développement des pays les plus pauvres, surtout des pays en développement importateurs nets d'énergie. Pour certains pays, la hausse des prix de l'énergie aura des effets préjudiciables sur leur production industrielle et agricole et freinera leur croissance économique en général et celle du revenu par habitant en particulier. A cet égard, il faut mentionner la récente Déclaration des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, qui exhortent la communauté internationale à étudier les moyens de contrecarrer les effets dommageables de la fluctuation des prix de l'énergie pour les pays en développement.

/...

(M. Deo, Inde)

57. La Conférence de Nairobi de 1981 a été très importante en ce qui concerne la coopération internationale dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, et les questions qu'on y a soulevées restent d'actualité. Dans le monde en développement, il y a des centaines de millions de personnes qui utilisent essentiellement le bois de feu et la biomasse comme source principale d'énergie. Cependant, vu l'augmentation des besoins énergétiques et la hausse déjà mentionnée des prix du pétrole, il est indispensable de chercher des sources d'énergie de remplacement et de mettre au point de nouvelles techniques pour tirer profit des sources d'énergie renouvelables. A cet égard, la communauté internationale doit apporter une aide pour faciliter la diffusion et le transfert de ces techniques aux pays en développement, à des conditions favorables et préférentielles. En Inde, on utilise de plus en plus des sources d'énergie renouvelables, qu'il s'agisse de fours à bois non fumigènes, du biogaz, de piles solaires photovoltaïques perfectionnées ou d'énergie éolienne. Le système des Nations Unies peut jouer un rôle très important dans le financement et le soutien de projets, d'études et de recherches dans ce domaine, qui offre par ailleurs des perspectives très intéressantes de coopération Sud-Sud. Il faut enfin signaler l'importance du rapport du Comité pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables sur sa cinquième session dans lequel ce comité insiste sur la nécessité d'appliquer pleinement le Plan d'action de Nairobi.

58. M. ROKOTUIVUNA (Fidji) dit que sa délégation s'associe entièrement aux déclarations du représentant de l'Australie, qui est intervenu au nom du groupe Cairns de pays exportateurs de produits agricoles, et du représentant de la Bolivie, parlant en tant que Président du Groupe des 77. Bien que beaucoup de pays en développement craignent que les transformations actuelles du monde ne se traduisent par une dégradation de leur situation, l'adoption par consensus, au début de l'année 1990, de la Déclaration sur la coopération économique internationale et le projet de Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement semblent indiquer qu'il existe désormais une plus grande volonté politique de progresser véritablement vers un développement durable dans le monde entier. Le projet de Stratégie accepte le principe de la responsabilité partagée, qui suppose une intégration des mesures nationales et internationales et s'avère particulièrement précieux puisqu'il assigne un rang de priorité élevé à la mise en valeur des ressources humaines.

59. Pour ce qui est du commerce international de produits alimentaires et agricoles, il s'agit d'un problème non encore résolu dans les négociations d'Uruguay. Celles-ci ne pourront aboutir à une conclusion satisfaisante que si elles débouchent sur une libéralisation du commerce des produits agricoles, dont les prix devront mieux correspondre à la situation du marché. Ainsi seront améliorées la prévisibilité et la stabilité de l'offre et des prix des denrées alimentaires.

60. La situation des pays en développement insulaires qui, comme Fidji, sont au nombre des pays en développement les plus vulnérables, est particulièrement délicate. Dans la sous-région insulaire du Pacifique, on compte une bonne vingtaine de pays ou territoires de ce type, dont quatre appartiennent à la

(M. Rokotuivuna, Fidji)

catégorie des pays les moins avancés. Dans un rapport récent de la CESAP, il est dit qu'en 1989-1990 de nombreux Etats insulaires du Pacifique ont accusé un taux de croissance très bas ou nul en raison des dommages provoqués par les cyclones de l'année écoulée. Pour l'économie fragile de ces pays, il est indispensable que l'on parvienne à un accord sur le développement et sur le commerce international.

61. Enfin, la crise du Golfe a entraîné une forte hausse des prix des combustibles qui a gravement touché les pays en développement. Il est donc particulièrement nécessaire et urgent de revitaliser le Plan d'action de Nairobi concernant la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

62. Mme DE WHIST (Equateur) dit que les mesures de développement strictement économiques ne donneront de résultats satisfaisants et durables que lorsqu'elles s'inspireront de l'esprit du préambule de la Charte des Nations Unies, en considérant que la personne humaine est à la fois le fondement et la fin du développement. Signalant le rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines à des fins de développement (A/45/451), elle souligne l'importance fondamentale de l'éducation en tant que facteur déterminant aussi bien du développement économique que de la maîtrise de la situation démographique, de la protection de l'environnement et de l'affermissement de la paix. A cet égard, les pays en développement accablés par le poids de leur dette extérieure, par l'instabilité des cours mondiaux des matières premières et des produits de base ainsi que par l'instabilité des marchés financiers, ont de grandes difficultés à consacrer des ressources suffisantes à la mise en valeur de leurs ressources humaines. Pour remédier à cette situation, il est donc indispensable qu'il y ait une volonté politique de relancer la coopération internationale dans le cadre du système des Nations Unies.

63. En ce qui concerne le transfert net de ressources des pays en développement aux pays industrialisés, il faut rappeler qu'il y a au monde plus d'un milliard de personnes qui vivent dans un état de pauvreté absolue et qui sont privées non seulement de logement, d'éducation, d'une alimentation normale et d'un travail stable, mais aussi de certains droits fondamentaux comme celui de pouvoir vivre en paix et en démocratie. D'où l'importance du consensus auquel est parvenue la communauté internationale à propos de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

64. En ce qui concerne les problèmes alimentaires, il faut - et c'est l'objectif principal - que les pays en développement arrivent à l'autonomie ou soient au moins capables de satisfaire 75 % de leurs besoins alimentaires; sur ce point, les négociations d'Uruguay sont particulièrement importantes. Ces négociations, menées sous l'égide du GATT, tout comme les recommandations de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sont essentielles si l'on veut relancer la production vivrière, qui a baissé considérablement ces dernières années dans les pays en développement.

65. La situation critique des pays en développement sur le plan social fait apparaître deux types d'inégalités : des inégalités internes dans la répartition de la richesse et des revenus, que tous les pays en développement s'évertuent à

(Mme de Whist, Equateur)

corriger depuis plusieurs années, et des inégalités de nature internationale, résultant des déséquilibres et des dérèglements de l'économie mondiale. Des facteurs tels que l'instabilité des prix des matières premières, l'application de mesures sélectives et protectionnistes, la fuite des capitaux privés et les conséquences néfastes des programmes d'ajustement économique, empêchent les pays en développement d'adopter les mesures nécessaires pour corriger ces inégalités.

66. En ce qui concerne la question de l'énergie, la crise déclenchée dans le Golfe rend nécessaire une mise à jour du tableau présenté dans les rapports du Secrétaire général sur la prospection et la mise en valeur des ressources énergétiques dans les pays en développement et sur la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. A ce sujet, il faut souligner que ces deux questions sont étroitement liées. La situation énergétique des pays en développement non producteurs de pétrole est particulièrement grave. Si l'on considère, comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, que les pays exportateurs de pétrole ont atteint au cours des cinq dernières années le niveau maximal de leur capacité productive, il est indispensable d'appliquer le plan d'action de Nairobi pour diversifier les sources d'énergie. A cet égard, l'Equateur souscrit entièrement aux vues récemment exprimées par la délégation autrichienne sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

67. M. GEBREMEDHIN (Ethiopie), exerçant son droit de réponse, se réfère à la déclaration du représentant de la Commission européenne à la 23e séance ainsi qu'à la déclaration consacrée à l'Ethiopie dans la lettre du représentant de la France figurant en annexe au document A/45/74. L'Ethiopie est aussi soucieuse que la Communauté de parvenir à une solution pacifique du conflit qui déchire la population de son pays. Le Gouvernement éthiopien a recherché cette solution par tous les moyens et n'a pas hésité à recourir à cette fin aux bons offices d'hommes d'Etat de renom internationale, comme M. Carter, ancien président des Etats-Unis, et M. Nyerere, ancien président de la Tanzanie. Toutefois, les conversations ont été interrompues en raison de l'intransigeance des rebelles, et la paix semble actuellement toujours aussi lointaine. Le port de Massawa reste bloqué et la faim met en danger la vie même de millions de personnes en Erythrée et au Tigré. Bien que le Gouvernement éthiopien ait manifesté à maintes reprises son intention d'ouvrir le port de Massawa à tous les pays donateurs intéressés, l'intransigeance et la dureté des rebelles ont empêché le PAM de s'acquitter de la mission de remettre ce port en activité, mission que lui avait confiée le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Enfin, le représentant de l'Ethiopie sait gré à tous les donateurs, et notamment à la Communauté européenne, d'avoir contribué généreusement à aider les victimes de la sécheresse dans son pays, et il les remercie du soutien matériel, politique et diplomatique qu'ils ont apporté pour arriver à une solution pacifique qui garantisse aussi l'inviolabilité et l'intégrité du territoire éthiopien.

La séance est levée à 17 h 15.